

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! » Alors Jésus leur dit cette parabole : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : “Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.” Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait, et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s'engager auprès d'un habitant de ce pays, qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : “Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme l'un de tes ouvriers.” Il se leva et s'en alla vers son père.

« Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : “Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.” Mais le père dit à ses serviteurs : “Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.” Et ils commencèrent à festoyer.

« Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : “Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé.” Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : “Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais, quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !” Le père répondit : “Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé !” »

## Intentions de messe

**Décès de la semaine :** Philippe BARREAU (52 ans) de Chaudfond, Martine RAIMBAULT (63 ans), Suzanne LEGRAND (91 ans), Huguette ROBERT de Chalennes

**Samedi 29 mars à Notre Dame :** Marcel SOCHELEAU ; Fam. BARREAU-BIMIER.

**Dimanche 30 mars 10h30 à Saint-Maurille :** Marie BOURIGAULT (7 anniv.) ; Joseph et Ernestine BARAULT et leur Fam. ; Jean et Yvonne CHEMINEAU ; Fam. BOUNIOL-FRÉMONT ; Jean-Louis TIJOU (1<sup>er</sup> anniv.) et sa Fam. : Chantal et sa Fam. ; Pierre et Jeanne DENÉCHAUD ; Albert et Denise MOTTAIS.



## Édito, par le père Guillaume, Curé

### Pénitence ! Pénitence ! Pénitence

Le quatrième des commandements de l'Église est : « Aux jours de pénitence fixés par l'Église, les fidèles sont tenus par l'obligation de s'abstenir de viande et d'observer le jeûne » (Catéchisme de l'Église Catholique n°2043). Autrement dit, les efforts, c'est bien en paroles, mais il faut aussi que ça se traduise en acte !

Et en fait, dans ce commandement résident deux principes : le principe général du jeûne et le principe particulier de l'abstinence.

D'un côté, le jeûne nous invite à choisir, chacun personnellement, des efforts de pénitence pour nous « vider » un peu de nous-mêmes afin de « faire de la place » à Dieu. En acceptant librement ces efforts, nous offrons à Dieu de l'espace pour venir nous faire grandir dans la Foi et dans l'Amour.

De l'autre côté, l'abstinence est une disposition ecclésiale. L'Église invite les fidèles baptisés à s'abstenir de viande, au moins pendant les vendredis de Carême et le Mercredi des Cendres. L'abstinence et le jeûne sont encouragés pour le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.

Ces dispositions communes, fixées par l'Église, permettent ainsi une « communion » des fidèles baptisés qui, unis dans une même démarche d'abstinence et de jeûne, font pénitence ensemble sous le regard du Seigneur.

Une précaution est même prévue par l'Église. Ne sont tenus au jeûne et à l'abstinence que les fidèles baptisés d'au moins 14 ans et jusqu'à 60 ans révolus. Au-delà, plus jeunes ou plus âgés peuvent le faire, mais cela doit relever d'un choix personnel en fonction de l'état de santé et des capacités. Et sont exclus de ces obligations les malades, les femmes enceintes, les mères qui allaitent et les personnes dont la santé serait menacée par un jeûne ou une abstinence.

Il donc appartient à chacun de s'engager dans cette voie de « dé-remplissage » pour faire de la place à Dieu. Et si le jeûne et l'abstinence ne sont pas possibles sur le plan de la nourriture, il est bon de trouver d'autres choses qui prennent de la place dans nos vies, et dont on pourrait se priver un peu, pour faire plus de place à Dieu.

## Horaires des Messes

Lundi 31 mars	St Benjamin de Perse		
Mardi 1 <sup>er</sup> avril	St Hugues de Grenoble	09h00 18h00	Adoration Saint-Maurille Messe à Chaudefonds
Mercredi 2 avril	St François de Paule	09h00 09h30 18h00	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort Chapelet à Saint-Maurille
Jeudi 3 avril	St Richard de Chichester	09h00 11h00	Messe à Saint-Maurille Chapelet à Rochefort
Vendredi 4 avril	St Isidore de Séville	18h00	Messe à Saint-Maurille
Samedi 5 avril	Ste Irène	09h30	Messe à Notre Dame
<b>Samedi 5 avril</b>	Messe anticipée	18h00	Messe à Rochefort
<b>Dimanche 6 avril</b>	<b>5<sup>ème</sup> dim. de Carême</b>	10h30	Messe à Saint-Maurille

## Horaires de la Semaine Sainte

- † **Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur** : Bénédiction + Messe à
  - 18h00 le samedi soir à Chaudefonds
  - 10h30 le dimanche à Saint-Maurille
- † **Veillée de louange et de Réconciliation** le lundi 14 avril, de 20h00 à 22h00 en l'église Saint-Maurille
- † **Messe Chrismale** le mercredi 16 avril à 18h00 en la Cathédrale Saint-Maurice
- † **Sainte Cène** le jeudi 17 avril à 20h00 à Saint-Maurille
- † **Adoration nocturne au Reposoir** dans la nuit de Jeudi Saint à Vendredi Saint à Saint-Maurille
- † Prière de l'**Office des Ténèbres** à 7h00 le vendredi 18 avril à Saint-Maurille
- † **Chemin de Croix** de Notre-Dame à Saint-Maurille le vendredi 18 avril à 15h00
- † **Chemin de Croix** à Sainte-Croix de Rochefort le vendredi 18 avril à 15h00
- † **Office de la Passion** le vendredi 18 avril à 20h00 à Saint-Maurille
- † **Vigile Pascale** le samedi 19 avril à 21h00 à Saint-Maurille
- † **Résurrection du Seigneur** le dimanche 20 avril à 10h30 à Saint-Maurille

## Infos paroissiales et diocésaines

### ■ Les « Mardis de Saint-Maurille »

Chaque soirée se déroule sur le même motif : Accueil à 20h00, Enseignement entre 20h15 et 21h00, Questions et Échanges entre 21h00 et 21h30. Prochain thème, « Le sens des célébrations du Triduum Pascal » : **mardi 1<sup>er</sup> avril 2025** par le père Guillaume.

### ■ Chemins de Croix

Tous les vendredis de Carême, un chemin de Croix est prié à 15h00 en l'église Notre-Dame.

### ■ Rencontre « Abbé-Mousse-Papas »

Prochaine rencontre le **vendredi 4 avril**. Les papas sont invités dès la messe de 18h00 à Saint-Maurille. Après la messe, rendez-vous au Presbytère avec le Père Guillaume et échanges fraternels autour d'une bière et topo rapide (30mn) sur un thème choisi. Fin vers 20h00.

### ■ Veillée de Louange

La prochaine veillée de louange sera **lundi 7 avril** de 20h00 à 21h00 à l'église de Saint-Laurent-de-la-Plaine ! Apportez votre instrument, carnet de chant et votre belle voix ! Et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

### ■ Patronage Saint-Maurille

La paroisse Saint Maurille propose des activités pour les enfants au cours de **la Semaine Sainte**, qui aura lieu pendant les vacances. Tous les enfants du CP au collège sont invités, qu'ils soient inscrits au caté ou non. On accueille volontiers les collégiens qui peuvent aider à encadrer/aider les plus jeunes.

- **Mardi 15 avril, de 15h00 à 17h00** : grand jeu pour (re)découvrir les symboles et le sens de la Semaine Sainte.
- **Jeudi 17 avril, de 15h00 à 17h00** : ateliers cuisine (fabrication de petits pains qui seront distribués le soir à la célébration du Jeudi Saint) et décoration de l'église.
- **Vendredi 18 avril, à 12h00** : bol de riz suivi d'une explication adaptée aux enfants de la Passion de Jésus et à **15h00** participation au chemin de Croix de la paroisse

### ■ Propositions pour la Semaine Sainte

Pour les grands jeunes (à partir de 16 ans) et les adultes de la paroisse, nous proposons la projection de deux films autour du mystère de la Passion et de la Résurrection du Christ. A l'issu des projections, nous pourrons échanger.

Un film n'est pas l'Évangile ! Cela dit, les productions artistiques ont toujours aidé les croyants à entrer un peu plus dans le mystère.

- **Samedi 12 avril, de 13h30 à 17h00** : « La Passion du Christ » de Mel Gibson
- **Samedi 19 avril, de 14h30 à 17h00** : « La Résurrection du Christ » de Kévin Reynolds

### ■ Veillée de louange et de Réconciliation

Le **lundi Saint, 14 avril**, une veillée de prière est organisée en l'église Saint-Maurille, de 20h00 à 22h00, pour nous préparer à la grande fête de Pâques.

Plusieurs prêtres seront présents pour le Sacrement de Pénitence et de Réconciliation.

### ■ Pèlerinage provincial des Vocations

Chaque année le 1er mai, les diocèses de la Province de Rennes vivent un pèlerinage pour les vocations. En 2025, les diocèses de Bretagne et Pays de la Loire se retrouveront à Sainte-Anne d'Auray dans le Morbihan, pour prier, renouveler et célébrer les vocations, que ce soit en tant que baptisé ou consacré. Toutes les infos à retrouver sur le site de la paroisse : <https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/pelerinage-des-vocations-2/>

### ■ Fête paroissiale de la Saint-Maurille

Le week-end du **13-14 septembre 2025**, la paroisse organise une fête paroissiale pour la Saint-Maurille, saint patron de notre paroisse ! Réservez dès à présent votre week-end, un beau programme préparé par l'EAP vous attend le samedi et le dimanche !